

Est-ce que le ministre a demandé à la Gendarmerie royale du Canada de faire enquête sur le juge Antonio Lamer comme cela se fait généralement avant de procéder à une nomination importante, et le ministre est-il informé de l'amitié profonde qui existait entre le juge Lamer et le tavernier Jean-Jacques Côté, qui a lui-même témoigné publiquement devant l'enquête sur le crime organisé et contre qui des poursuites criminelles ont été intentées?

[Traduction]

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de telles accusations et je ne sache pas que la GRC ait effectué une enquête à ce sujet.

* * *

LES AÉROPORTS

SKY SHOPS À MIRABEL—L'AVANTAGE ACCORDÉ AU DÉTRIMENT DES AUTRES SOUMISSIONNAIRES—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Transports une question qui découle de celle que lui a posée le député de Central Nova. Il s'agit d'incidents survenus récemment à la suite de l'adjudication de contrats du gouvernement et surtout du résumé de la procédure de sélection d'un soumissionnaire pour la boutique hors-taxes de Mirabel que le ministre a déposé il y a quelque temps à la Chambre. Le ministre peut-il expliquer pourquoi, en voulant justifier l'octroi de la concession hors-taxes à Sky Shops, son ministère n'a accordé à aucun des huit soumissionnaires sauf à Sky Shops des points dans les critères d'évaluation pour la réclame, tandis que Sky Shops a reçu un nombre total de cinq points dans cette catégorie? Comment le ministre peut-il concilier cette évaluation, compte tenu des accusations de réclame fallacieuse et trompeuse portée contre Sky Shops?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, outre que les tribunaux sont saisis de l'affaire, il est regrettable de vouloir relier la question de la réclame faite dans la soumission et celle mentionnée dans la dernière partie de la question. L'analyse effective des soumissions est une chose très complexe. Il serait préférable d'en parler cet après-midi quand les prévisions budgétaires du ministère des Transports seront étudiés en comité au lieu de le faire de cette façon à la Chambre sans aucune documentation devant nous.

M. Mazankowski: Dans la mesure où la réclame est le seul critère d'évaluation, on a attribué des points à chacun des soumissionnaires pour l'un ou l'autre de 13 autres critères, et Sky Shops a obtenu le maximum de cinq points pour la réclame, alors que les autres n'en ont pas reçu un seul. Le ministre ne trouve-t-il pas cela un peu étrange? Ne voit-il pas quelque chose d'un peu suspect dans l'évaluation de ce contrat? Le ministre sera-t-il franc avec la Chambre et lui dira-t-il maintenant pourquoi on a adjugé le contrat à Sky Shops?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, c'est un comité d'évaluation qui était chargé d'examiner les soumissions. Le ministre a été franc en déposant à la Chambre un résumé de la procédure de sélection en réponse à des questions antérieures.

Questions orales

res. Tout est dans le résumé. Si certains soumissionnaires n'ont pas donné de renseignements sur un programme ou projet donné dans leur soumission, ils n'ont pu obtenir de points sous ce chef. D'autres part, tout dépend vraiment de la façon dont on a procédé au moment de l'appel d'offres. Toute la documentation est accessible au député. Il ne devrait accuser son personnel de dissimuler quoi que ce soit.

SKY SHOPS À MIRABEL—DEMANDE DE DÉPÔT DU PROGRAMME DE PUBLICITÉ

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, vu sa réponse le ministre est-il prêt à déposer le fameux programme de publicité que Sky Shops a présenté au ministère des Transports, étant donné que 99 p. 100 des achats qui sont faits dans les boutiques hors-taxes le sont sous l'impulsion du moment et qu'il n'est pas besoin de faire beaucoup de publicité? Le ministre déposera-t-il ce contrat sensationnel?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je suis prêt à examiner cette possibilité. Les députés qui surveillent tous les documents qui ont été déposés n'ont probablement pas eu le temps de les lire tous. Ils savent que je suis prêt à collaborer et je verrai ce que je peux faire en l'occurrence.

* * *

LES FINANCES

LES PERSPECTIVES QUANT À LA LIMITATION À 10 P. 100 DE L'AUGMENTATION DES DÉPENSES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Dans la préparation du budget qu'il présentera en mai, le ministre compte-t-il limiter la hausse des dépenses du gouvernement pendant la prochaine année financière aux environs de 10½ p. 100 comme le gouvernement de l'Ontario l'a fait dans le budget qu'il vient de déposer il y a deux jours, et faire ainsi économiser aux contribuables canadiens environ 2 milliards de dollars pendant le prochain exercice financier?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, tout changement budgétaire, que ce soit dans le domaine des revenus ou des dépenses, est fort intelligemment gardé secret jusqu'à l'exposé budgétaire lui-même.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Sachant que le premier ministre aimerait voir l'univers continuer sa marche comme il se doit, pourrait-il commenter les prévisions du D^r Gallup sur la marche de l'univers pendant les deux prochaines années?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il faudra que j'y réfléchisse.